

Pour ses membres, par ses membres!

Rapport annuel

2019-2020

Ordre du jour Assemblée générale annuelle Retraite en Action 10 septembre 2019, à 10 h 45 Au Patro d'Ottawa

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Nomination d'un ou une secrétaire d'assemblée
- 3. Nomination d'un ou d'une présidente d'élection
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Adoption du procès-verbal du 11 septembre 2018
- 6. Suivi du procès-verbal du 11 septembre 2018
- 7. Mot de la présidente et de la directrice générale
- 8. Organigramme de REA
- 9. En souvenir des membres qui nous ont quittés
- 10. Présentation des états financiers au 31 mars 2019
- 11. Résolution pour la nomination de la firme comptable
- 12. Élection des membres au Conseil d'administration
- 13. Commentaires de l'assemblée
- 14. Remerciements
- 15. Fin de l'assemblée

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle

Retraite en Action

Le 10 septembre 2019

Patro d'Ottawa, 40 rue Cobourg, Ottawa, Ontario

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Louise Letarte, souhaite la bienvenue aux membres à l'Assemblée générale annuelle de Retraite en Action. Elle déclare l'assemblée générale annuelle 2018-2019 ouverte.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Huguette Van Bergen, appuyée par Marcel Bard, propose que Jacqueline McCulloch agisse comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Nomination d'un ou d'une présidente d'élection

Rozenn Guillermou, appuyée par Beatriz Aronna, propose que Jean-Guy Daigle soit nommé président d'élection.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption de l'ordre du jour

Modifications à l'ordre du jour

Point 10 : Présentation des états financiers devient le point 7.

Point 12 : Élection des membres au conseil d'administration devient le point 8.

Sylvie Giasson, appuyée par Joan Walsh, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

5. Approbation du procès-verbal du 11 septembre 2018

Jean-Guy Daigle, appuyé par Daniel Bibeau, propose que le procès-verbal du 12 septembre 2018 soit approuvé tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

6. Suivis du procès-verbal du 11 septembre 2018

• L'expansion de REA dans l'ouest se poursuit grâce à la subvention de la Fondation Trillium. Il reste un an et demi à ce projet de trois ans.

- À la suite du sondage sur l'inclusion, des actions ont déjà été entreprises : appels d'offres pour des voyages de courte durée, demande d'une subvention dans le but d'ajouter une option de covoiture à la plateforme informatique.
- REA compte maintenant quatre personnes au sein de son personnel.

7. Présentation des états financiers au 31 mars 2019

La présidente invite Mme Julie Bureau de la firme Marcil Lavallée à commenter les états financiers qui ont été approuvés par le CA à sa réunion du mois d'août.

Madame Bureau rappelle aux membres que les états financiers sont inclus dans le rapport annuel et elle procède à en indiquer les éléments les plus importants.

La présidente remercie Madame Bureau.

8. Élection des membres au conseil d'administration

La présidente invite le président des élections, Jean-Guy Daigle, à présenter son rapport.

Au conseil d'administration, cinq postes sont à combler :

- Carmen Paquette, fin d'un mandat de deux ans, rééligible
- Marie-Louise Chartrand, nommée par le CA au cours de l'année
- Beatriz Aronna, Marie Biron et Jacqueline McCulloch ne sollicitent pas un autre mandat de 2 ans.

Cinq candidatures officielles ont été reçues dans les délais prévus :

- Bernard Caron
- Marie Cormier
- Marie-Louise Chartrand
- Marcel Custeau
- Carmen Paquette

Bernard Caron, Marie Cormier, Marie-Louise Chartand et Marcel Custeau sont invités à prendre la parole afin de se faire connaître des membres.

Des félicitations sont adressées aux membres nouvellement élus.

Les membres du conseil pour 2019-2020 prennent place pour une photo : Daniel Bibeau, Bernard Caron, Marie Cormier, Marie-Louise Chartand, Marcel Custeau, Anne Duguay, Louise Letarte, Carmen Paquette et Huguette Van Bergen.

9. Mot de la présidente et de la directrice générale

La présidente et la directrice générale font une présentation conjointe de ce qui a marqué l'année 2018-2019.

- La présidente remercie toutes les personnes qui l'ont soutenue dans l'atteinte des objectifs que le CA s'était fixés.
- Elle présente les principaux projets : développement des services dans l'ouest d'Ottawa, la mise en place d'un partenariat avec la Maison de la francophonie, la diversification des sources de revenus, la mise sur pied d'une équipe du bénévolat, le développement d'un processus d'évaluation du conseil d'administration, des initiatives favorisant l'inclusion.
- Elle souligne l'appui public de REA à la communauté franco-ontarienne et à la communauté LGBTQ+.

La directrice générale présente des statistiques sur les activités offertes à REA dans l'Est ontarien, le centre et l'ouest d'Ottawa.

- Total pour 2018-2019 : 1626 activités et 30 023 inscriptions et présences.
- Voyages et excursions de nature culturelle ou sportive : près de 250 membres ont participé à 9 voyages dont 5 dans la région d'Ottawa et au Québec, 3 en Europe et un en Asie.
- Nouveautés : Les 3 raquettes, Image et personnalité vestimentaire, golf intérieur, les Voix de service, Club de bocci et les Beaux parleurs.
- Offre de deux grandes conférences, celles de Jean-Marc Carisse, photographe, et de Louise Lambert-Lagacé, nutritionniste, aux membres de REA et aux membres de nos pairs : RAFO, MIFO, CPC, CSG.
- •Offre de 64 conférences téléphoniques en partenariat avec Montfort Renaissance dans le cadre du projet de l'inclusion.
- Les partenariats avec la Maison Marie-Louise et l'école Mauril-Bélanger se poursuivent.

La présidente remercie Anne-Marie, et mentionne que la sollicitation de l'expertise de REA en programmation, par le Centre de services Guigues, montre bien que REA est un Chef de file.

Des remerciements sont adressés : aux bénévoles, le moteur de REA ; à Anne-Marie Laurendeau et Chantal Richer qui lui sont indispensables : à Latifa Doudech et Sophia Cyril pour leur confiance.

Les membres applaudissent chaleureusement le personnel.

La présidente souligne la contribution inestimable des partenaires et donateurs.

10. Organigramme de REA

La directrice générale, Anne-Marie Laurendeau, présente l'organigramme de la structure administrative et du mode de fonctionnement de Retraite en Action.

11. En souvenir des membres qui nous ont quittés

La présidente invite Huguette Van Bergen à présenter les membres qui nous ont quittés depuis l'assemblée générale de septembre 2018.

- Maurice Auger, le 17 septembre 2018
- Jacques Beaulne, le 10 octobre 2018
- Robert Poitras, le 18 janvier 2019
- Monique Poirier, 2 juin 2019
- Jocelyne Ladouceur, le 2 juillet 2019

Pendant un moment de recueillement, les membres écoutent « Ceux qui s'en vont » de Ginette Reno.

12. Résolution pour la nomination de la firme comptable

Le conseil d'administration recommande de nommer la firme comptable Marcil Lavallée pour 2019-2020.

Marie Cormier, appuyée par Marie-Louise Chartrand, propose que la firme comptable Marcil Lavallée soir retenue pour procéder à la vérification comptable pour l'exercice 2019-2020.

13. Commentaires de l'assemblée

Claire Watier exprime sa reconnaissance pour le dynamisme et la richesse de la programmation de REA.

14. Remerciements

La présidente remercie les membres du conseil d'administration pour leur engagement inconditionnel à la bonne marche de REA.

Elle remercie les trois membres qui quittent le CA : Marie Biron (absente), viceprésidente et présidente du comité de gouvernance, Jacqueline McCulloch, secrétaire et présidente du comité des communications et Beatriz Aronna, présidente du comité de programmation.

Au nom du conseil d'administration, elle remet un bon-cadeau en signe de reconnaissance à Beatriz Aronna et Jacqueline McCulloch qui adressent quelques mots à l'assemblée.

15. Fin de l'assemblée

Huguette Van Bergen, appuyée Louise Bard, propose la fin de l'assemblée.
La présidente d'assemblée,
Louise Letarte
La secrétaire d'assemblée,
Jacqueline McCulloch
Le 10 septembre 2019

Membres du conseil d'administration 2018-2019

Louise Letarte, (Présidence)
Bernard Caron, (Vice-présidence)
Marie-Louise Chartrand, (Trésorerie)
Huguette Van Bergen, (Secrétariat)
Daniel Bibeau,
Marie Cormier,
Marcel Custeau,
Anne Duguay,
Carmen Paquette,
Anne-Marie Laurendeau, directrice générale.

Rapport de la présidence et de la direction générale 2019-2020

Chers membres et partenaires,

Encore cette année, nous avons décidé de vous présenter conjointement un rapport de la présidence et de la direction générale. Ayant travaillé en collaboration tout au long de l'année, c'est avec plaisir que nous vous présentons les accomplissements de Retraite en Action.

Retraite en Action est un organisme francophone situé à Ottawa qui mise sur l'implication de ses membres pour offrir un programme d'activités aux retraités de la région de la capitale nationale afin de favoriser leur mieux-être. Sa vision

est de devenir un chef de file pour une retraite active, ce qui nous est de plus en plus reconnu par les différents paliers gouvernementaux et par nos partenaires.

Comme les enjeux liés à la pandémie ont débuté au milieu du mois de mars, nous n'en tiendrons pas compte dans ce rapport, car les principales modifications d'offre d'activités virtuelles ont débuté en avril.

Certains dossiers ont retenu notre attention durant la dernière année, notamment :

- La poursuite des démarches visant à donner un statut d'organisme de bienfaisance à REA.
- L'adoption d'une politique financière et administrative,
- L'adoption d'une politique sur les communications
- L'évaluation trimestrielle des objectifs annuels (feuille de route) ainsi que de la gestion des risques,
- La poursuite du développement des services dans l'ouest d'Ottawa grâce à la subvention de la Fondation Trillium de l'Ontario,
- La concrétisation du partenariat de services avec Montfort Renaissance,
- La direction générale qui gère trois employés,
- La formation continue offerte aux administrateurs lors de leur journée de planification stratégique,
- L'actualisation du partenariat avec la Maison de la francophonie de l'ouest d'Ottawa
- L'obtention d'une subvention de 10000 \$ du Programme Ottawa Bilingue pour organiser un Forum sur l'inclusion en 2020-2021,
- L'obtention d'une subvention de 4000 \$ du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées afin d'ajouter la fonction «covoiturage» dans l'intranet des membres.

Nous voulons remercier les membres du conseil d'administration de leur précieuse collaboration et de leur soutien tout au cours de l'année. Deux postes seront vacants dès septembre soit celui de mesdames Anne Duguay et Louise Letarte. Merci bien Anne de nous avoir fait bénéficier de ton expertise en communication et de ta contribution à l'évolution de REA. Pour ce qui est de la présidente Louise Letarte, elle a effectué ses trois mandats et comme prescrit dans les règlements de REA, le temps est venu de se retirer du conseil. Elle vous

remercie de lui avoir fait confiance toutes ces années et elle souhaite que REA poursuive son envolée tout en maintenant ses acquis.

Un merci bien spécial à nos bénévoles qui contribuent jour après jour à la bonne marche de Retraite en Action. Votre dévouement et votre fidélité sont remarquables et vous êtes les porteurs de notre devise : *pour ses membres par ses membres!*

Que dire du personnel qui se démarque par leur fidélité à l'organisation, leur expertise, leur grande capacité d'adaptation et leur souci constant du travail bien fait en tenant compte des attentes des membres. Une mention toute spéciale à Latifa Doudech qui a su incarner notre partenariat avec Montfort Renaissance. Un merci bien sincère à toutes, pour l'ensemble du travail effectué cette année et qui s'est conclu sur une tâche supplémentaire, soit de relever le défi de la COVID-19 avec brio!

Finalement, merci à nos partenaires, collaborateurs et commanditaires. Votre appui est très précieux pour l'organisation, car cela nous permet d'en assurer la bonne marche particulièrement au niveau d'une offre de services de qualité.

Merci.

Louise Letarte, présidente du CA, et Anne-Marie Laurendeau, directrice générale

Rapport des comités 2018-2019

Finances

Les membres du comité, présidé par Marie-Louise Chartrand, trésorière, sont Luc Bélec, Jean-Serge Lauzon et Lillian Patry. Le comité est appuyé par Anne-Marie Laurendeau, directrice générale. Le comité et groupe de travail ont tenu plusieurs rencontres durant l'année et a travaillé sur plusieurs dossiers. Ceux-ci sont :

- Rencontre avec l'auditrice responsable des états financiers 2018-2019;
- Élaboration d'une demande de fonds auprès d'une banque à chartre;
- Contacts auprès des instances gouvernementales afin de déterminer des sources de revenus alternatifs;
- Étude approfondie, du budget de fonctionnement, soumis pour approbation par Anne-Marie Laurendeau, Directrice générale;
- Révision du budget de fonctionnement 2020-2021 afin de prendre en considération l'impact de la pandémie Covid-19;
- Révision de la tarification actuelle; présentation des constats au conseil d'administration:
- Revue de la liste des entreprises qui accorde des rabais aux membres;
- Mise en marche du processus d'analyse de la fluctuation du nombre de membres au cours des dernières années;
- Création d'un sous-comité afin d'identifier des sources de financement;
- Mise en place d'un processus d'identification de commanditaires potentiels

La trésorière a :

- Participé à une rencontre du comité des ressources humaines pour revoir les conditions de travail des employés et l'incidence, s'i y a lieu, sur le budget de fonctionnement;
- Participé au lancement du partenariat de Retraite en Action avec la Maison de la Francophonie de l'Ouest;
- Participé à la préparation des fichiers à soumettre aux auditeurs dans le cadre de l'audit des résultats de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020

Le comité remercie Anne-Marie Laurendeau pour l'appui accordé au comité des Finances et pour son engagement.

Marie-Louise Chartrand, trésorière, présidente du comité et membre du CA

Gouvernance

Les membres du comité, présidé par Louise Letarte, étaient cette année : Bernard Caron, qui a assumé la rédaction des comptes-rendus, Marcel Custeau, Carmen Paquette et Anne-Marie Laurendeau.

Mandat du comité

Le mandat du comité de gouvernance est d'aider le CA à assumer ses responsabilités de surveillance de son fonctionnement et à établir une culture de gouvernance saine qui fera en sorte que le CA soit continuellement efficace et performant. (Ce mandat a été approuvé par le CA le 12 février 2020)

Responsabilités du comité

Le comité est responsable de proposer des politiques et des processus qui sont conçus pour assurer une gouvernance efficace; il est redevable au CA.

Nous nous sommes rencontrés à trois reprises cette année. Durant ces rencontres, nous avons :

- Mis à jour le mandat du comité de gouvernance,
- Amorcé la mise en place d'un manuel de gouvernance qui comprendrait les principes, les politiques et les pratiques du CA,
- Mis à jour la politique liée aux conflits d'intérêts,
- Mis à jour le document décrivant le rôle et les responsabilités du Conseil d'Administration et de ses administrateurs. Pour ses membres, par ses membres.
- Mis à jour la grille d'Évaluation de la performance du CA de REA et du rendement de sa présidence pour l'année 2019/2020.

Louise Letarte, présidente du comité et présidente du CA

Ressources humaines

Les membres du comité, présidé par Marie Cormier, étaient cette année : Beatriz Aronna, Gilles Blache, Bernard Caron, Marie-Louise Chartrand, trésorière, Jean-Guy Doyon, Huguette Van Bergen.

Le comité a eu une réunion. À cette réunion nous avons noté que la politique de Gestion et la formulation de politique d'embauche ont été soumises au conseil d'administration pour approbation à la réunion de juin 2019. Le comité a aussi mis sur pied un sous-comité pour préparer des grilles salariales en vue de l'embauche de futurs employés.

Marie Cormier, présidente du comité et membre du CA

Mise en candidature

Les membres du comité, présidé par Carmen Paquette, étaient cette année : Jean-Guy Daigle et Anne-Marie-Laurendeau, directrice générale.

Le comité s'est rencontré le 17 avril 2019. Le comité a fait le bilan des mandats des administrateurs et administratrices de REA et des candidats et candidates qui ont manifesté de l'intérêt pour un poste au CA. Les postes libres ont été pourvus à l'AGA de septembre 2019.

Carmen Paquette, présidente du comité et membre du CA

Comité des communications ad hoc

Les membres du comité, présidé par Anne Duguay, étaient Suzanne Beaubien, Danielle Carrière-Paris et Anne-Marie Laurendeau. Ce comité a complété son mandat lorsque le conseil d'administration a adopté la politique des communications à Retraite en Action le 19 décembre 2019. Nous remercions chaleureusement les membres de ce comité.

Anne Duguay, présidente du comité et membre du CA

Comité de l'Inclusion ad hoc

Les membres du comité, présidé par Carmen Paquette, étaient : Richard C. Beaudoin, Marcel Custeau, Louise Timmins, Miguel Soria, Louise Letarte, Chantal Richer et Anne-Marie Laurendeau.

Le comité avait commencé à siéger en octobre 2018 pour une période de 3 ans. Il a tenu 3 rencontres entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020.

Cette année, le comité a surtout donné suite au sondage auprès des membres de REA qui avait eu lieu plus tôt en 2019. Le comité a continué à planifier et mettre en œuvre des propositions d'inclusion aux activités régulières de REA, par exemple, un projet de covoiturage, des voyages plus courts et un centre à distance. Grâce à une subvention de l'Association des communautés francophones d'Ottawa (ACFO), dans le cadre du programme Ottawa bilingue, un forum sur l'inclusion devait avoir lieu en mai 2020. À cause de la Covid-19, celui-ci aura lieu à l'automne 2020.

Carmen Paquette, présidente du comité et membre du CA

Veuillez noter que la présidente siège d'office à tous les comités.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Retraite en Action

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Retraite en Action (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des produits autonomes d'inscription aux activités de programmation, de tournoi de golf et de cartes de membres dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 mars 2020 et 2019 et de l'actif net aux 31 mars 2020 et 2019 et au 1 avril 2018. Nous avons exprimé, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2019 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Autonomes		
- Programmation	100 756 \$	127 825 \$
- Cartes de membres	50 047	48 200
- Tournoi de golf	16 347	11 782
- Commandites	13 160	11 527
- Défilé de la Présidente	3 417	3 680
- Jeu questionnaire	2 210	2 550
Subventions et contributions		
- Fondation Trillium de l'Ontario - Projet d'expansion dans l'Ouest de		
la ville d'Ottawa	130 799	126 026
- Équipements	10 027	9 360
- Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario -		
Fonctionnement	42 700	42 700
- Ville d'Ottawa	17 232	16 727
- Covoiturage	4 000	-
- Ottawa bilingue	1 000	-
Contribution en nature - utilisation de salles gérées par le Patro		
d'Ottawa (note 3)	68 382	57 837
Ententes de services - Montfort renaissance Inc.	38 000	-
Autres	9 787	6 443
	507 864	464 657
CHARGES D'EXPLOITATION		
Fonctionnement		
- Salaires, avantages sociaux et contractuels	148 914	124 665
- Utilisation et location de salles	89 952	74 910
- Programmation	82 874	84 585
- Frais de bureau	21 012	18 409
- Tournoi de golf	11 660	6 987
- Dons au Patro d'Ottawa	8 000	8 000
- Télécommunications	3 078	2 347
- Assurances	2 056	1 260
- Honoraires professionnels	12 054	3 250
- Intérêts et frais de service	6 976	6 262
Projets		
- Projet d'expansion dans l'Ouest de la ville d'Ottawa	130 799	126 026
- Équipements	10 027	9 3 1 3
- Covoiturage	4 000	-
- Ottawa bilingue	1 000	-
	532 402	466 014
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(24 538) \$	(1 357) \$

3

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	Non affecté	Fonds Retraite en Action	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	53 144 \$	9 139 \$	62 283 \$	63 640 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(24 538)	-	(24 538)	(1 357)
Affectation interne (note 5)	(661)	661	-	-
SOLDE À LA FIN	27 945 \$	9 800 \$	37 745 \$	62 283 \$



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020	5
--------------	---

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	96 207 \$	88 127 \$
Dépôts à terme, 1,75 %, échéant en août 2020	10 720	21 403
Débiteurs (note 4)	10 673	6 628
Frais payés d'avance	6 811	7 327
	124 411	123 485
FONDS RETRAITE EN ACTION - FONDATION		
FRANCO-ONTARIENNE (note 5)	9 800	9 139
	134 211 \$	132 624 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 6)	58 889 \$	28 163 \$
Produits de programmation perçus d'avance	8 000	5 402
Subventions et contributions reportées (note 7)	29 577	36 776
	96 466	70 341
ACTIF NET		
Non affecté	27 945	53 144
Affectation interne	2.7.0	22 1
- Fonds Retraite en Action	9 800	9 139
	37 745	62 283
	134 211 \$	132 624 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a denimi atuat aru	a desimilate at a second
administrateur	admınıstrateui

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(24 538) \$	(1 357) 5
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(4 045)	1 328
Frais payés d'avance	516	$(1\ 042)$
Créditeurs et frais courus	30 726	18 007
Subventions et contributions reportées	(7 199)	(2426)
Produits de programmation perçus d'avance	2 598	3 402
	22 596	19 269
	(1 942)	17 912
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	10 683	(404)
Variation nette du Fonds Retraite en Action	(661)	(348)
	10 022	(752)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 080	17 160
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	88 127	70 967
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	96 207 \$	88 127 3

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Retraite en Action est un organisme sans but lucratif, francophone, basé à Ottawa, qui mise sur l'implication de ses membres pour offrir un programme d'activités aux retraités de la région de la capitale nationale, afin de favoriser leur mieux-être. L'organisme est incorporé sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. L'organisme est exonéré d'impôt sur le revenu.

7

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de cotisations, de cartes de membres, d'inscription aux activités de programmation, de commandites, de jeux questionnaires et de tournoi de golf sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Les autres apports reçus sous forme de services sont évalués à la juste valeur estimative convenue entre les parties et sont inscrits à titre de produits reçus sous forme de services s'ils sont utilisés dans le cadre des opérations courantes de l'organisme et qu'ils auraient dû être achetés à défaut d'un apport. Un montant équivalent à l'apport reçu sous forme de service est par la suite inscrit en charge sous la rubrique pertinente.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception du placement dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et du Fonds Retraite en Action - Fondation franco-ontarienne.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Ventilation des charges

L'organisme ventile une partie de ses coûts liés au personnel selon des clés de répartition qu'il juge adaptées à chaque type de charge qu'il utilise. Une partie des salaires et avantages sociaux sont répartis aux programmes selon le budget approuvé de l'entente de subvention et/ou contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de l'organisme pour chaque programme.

3. CONTRIBUTION EN NATURE

Les produits présentés à l'état des résultats comprennent un montant de 68 382 \$ (2019 : 57 837 \$) représentant la juste valeur de l'apport en nature reconnu par le Patro d'Ottawa, gestionnaire des salles appartenant à la Ville d'Ottawa, pour la location desdites salles.

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes à recevoir	10 673 \$	6 628 \$

5. AFFECTATION INTERNE

Le Fonds Retraite en Action vise à accumuler des dons qui seront utilisés afin de garantir la viabilité financière de l'organisme en cas de perte de subventions. Les sommes ont été confiées à la Fondation franco-ontarienne qui s'occupe d'effectuer la gestion du fonds. Les intérêts générés annuellement sont réinvestis dans le fonds.

31 MARS 2020 10

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Créditeurs et frais courus	23 340 \$	10 010 \$
Sommes à remettre aux membres	27 140	-
Salaires à payer	-	5 654
Sommes à remettre à l'État	330	2 697
Taxes à la consommation à payer	8 079	9 802
	58 889 \$	28 163 \$

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

La variation des subventions reportées au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2020	2019
Solde au début	36 776 \$	39 202 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	123 600	123 600
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exe	ercice (130 799)	$(126\ 026)$
Solde à la fin	29 577 \$	36 776 \$

Les subventions reportées proviennent de la Fondation Trillium de l'Ontario et serviront à défrayer des charges qui seront engagées au cours du prochain exercice.

8. VENTILATION DES CHARGES

Des coûts directs liés au personnel ont été ventilés au projet d'expansion dans l'Ouest de la Ville d'Ottawa de la manière suivante :

	2020	2019
Projet d'expansion dans l'Ouest de la Ville d'Ottawa	92 586 \$	91 419 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

10. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets importants sur les opérations de l'organisme. À la date d'approbation des états financiers, cette situation a eu notamment un impact sur les produits de programmation étant donné le report et annulation d'activités prévues. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la propagation géographique du virus, la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers. Par ailleurs, l'organisme a pu se prévaloir de programmes gouvernementaux et de subventions afin d'aider à mitiger les impacts provoqués par la pandémie sur ses opérations.